



Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations séance du 17 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept novembre, à 10 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Thuir, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 17/11/22 – 06	Objet : Actualisation du tableau des emplois à compter du 1 ^{er} décembre 2022.
---	--

représentants des conseillers départementaux :

Titulaires présents : Lola BEUZE, Michel GARCIA, Martine ROLLAND, Jean ROQUE, Marie-Pierre SADOURNY, Thierry VOISIN. .

Suppléants présents : /

Suppléants présents ne participant pas au vote : /

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Mathias BLANC, Hermeline MALHERBE, Françoise CHATARD, Madeleine GARCIA-VIDAL, Alexandre REYNAL, Aude VIVES.

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Dominique ANDRAULT, Georges GUARDIA, Raymond LEMORT, Josette PUJOL.

Suppléants présents : Maya LESNE.

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Marc BIANCHINI, Nicolas GARCIA, Alain GOT, Françoise ORTEGA, Antoine PARRA Martine PIERA, Raymond PLA, Daniel PUIGSEGUR, Pierre BATAILLE, Valérie FRANCO, Josiane LOURTIL, Sylvie TORRES.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant l'avis du Comité Technique en date du 20 octobre 2022.

Le Président,

Rappelle la délibération n°19/07/22-01 du 19 juillet 2022 actualisant le tableau des emplois à compter du 1^{er} août 2022.

Demande au Comité Syndical de :

- **Supprimer** un poste d'adjoint technique non titulaire en CDI à 10/35^{ème} et un poste d'adjoint technique titulaire à 10/35^{ème}, suite à deux départs en retraite,
- **Supprimer** un poste d'adjoint technique à 10/35^{ème}, et **créer** un poste d'adjoint technique à 20/35^{ème}, suite à une modification du temps de travail,
- **Créer** un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à 20/35^{ème}, suite à un avancement de grade,
- **Modifier** le tableau des emplois à compter du 1^{er} décembre 2022 comme ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE A L'UNANIMITE de :

- **supprimer :**
 - un poste d'adjoint technique non titulaire en CDI à 10/35^{ème}
 - un poste d'adjoint technique titulaire à 10/35^{ème}
 - un poste d'adjoint technique à 10/35^{ème}
- **créer** un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à 20/35^{ème}
- **acter** la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} décembre 2022 (voir le tableau annexé).

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.,

Jean ROQUE



PRÉFECTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES

18 NOV. 2022

COURRIER

**ETAT DU PERSONNEL
A COMPTER DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

1 - EMPLOIS PERMANENTS

EMPLOIS	NOMBRE
FILIERE ADMINISTRATIVE	
Directeur Général des Services de 20 000 à 40 000 habitants	1
Directeur territorial	1
Attaché hors classe	1
Attaché Principal	2
Attaché territorial	3
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	2
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1
Rédacteur	3
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	5
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	4
Adjoint administratif	5
FILIERE TECHNIQUE	
Ingénieur	2
Technicien principal 1 ^{ère} classe	3
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1
Technicien	2
Agent de maîtrise principal	14
Agent de maîtrise	7
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	8
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	16
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 20/35ème	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à 10/35ème	1
Adjoint technique	28
Adjoint technique à 20/35ème	1
Adjoint technique à 10/35ème	2-2=0
FILIERE SPORTIVE	
Conseiller territorial des A.P.S.	1
Educateur des A.P.S. principal 1 ^{ère} classe	11
Educateur des A.P.S. principal 2 ^{ème} classe	4
Educateur des A.P.S.	2
Opérateur principal des A.P.S.	5
Opérateur qualifié des A.P.S.	2
Opérateur des A.P.S.	1
FILIERE ANIMATION	
Animateur principal 1 ^{ère} classe	1
Animateur principal 2 ^{ème} classe	1
Animateur	1
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1
Adjoint d'animation	2

2 - EMPLOIS SAISONNIERS

EMPLOIS	NOMBRE
Attaché principal	1
Adjoint administratif	3
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3
Adjoint technique	17

Conseiller des APS	20
Educateur des A.P.S.	11
Opérateur qualifié des A.P.S.	5
Opérateur des A.P.S.	10
Adjoint d'animation	5

3 - EMPLOIS NON TITULAIRES

EMPLOIS EN CDI	NOMBRE
Adjoint technique à 10/35^{ème}	1-1=0
EMPLOIS EN CDD	NOMBRE
Conseiller des APS	0
Educateur des APS	2

4 – CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CONTRAT DE DROIT PRIVE

EMPLOIS	NOMBRE
Apprentissage CAP en restauration à la cuisine de MILLAS	1
Apprentissage CAP palefrenier soigneur au centre équestre de SAINT CYPRIEN	1
Apprentissage en licence professionnelle mention Qualité Hygiène Sécurité Santé environnement au sein du Pôle Restauration Collective	1

5 – CONTRAT AIDE – CONTRAT DE DROIT PRIVE

EMPLOIS
Parcours Emploi Compétences